



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Dangers des crèmes solaires pour enfants

Question écrite n° 31163

### Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'innocuité des crèmes solaires pour enfants. Une étude conjointe, menée par les associations *Weef France* (*Women engage for a common futur*) et Agir pour l'environnement, met en lumière la présence de produits dangereux. Dans les 71 produits solaires testés, 29 substances problématiques ont été retrouvées (classées en rouge pour extrêmement préoccupantes, orange pour très préoccupantes et jaune pour préoccupantes) : « 5 substances sont des perturbateurs endocriniens extrêmement préoccupants ; 9 produits contiennent un cocktail d'au moins 10 substances problématiques ; les 3 produits analysés en laboratoire contiennent bien des nanoparticules alors qu'ils ne l'indiquent pas sur l'emballage ; 7 substances classées extrêmement préoccupantes sont reconnues pour leurs effets néfastes pour le milieu aquatique ». Ils demandent ainsi la saisine de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) pour évaluer le rapport bénéfices/risques des produits solaires pour enfants, l'interdiction des substances extrêmement préoccupantes (perturbateurs endocriniens, nanoparticules, substances parfumantes établies comme allergènes par contact), une action rapide de la Commission européenne pour réglementer les 28 perturbateurs endocriniens avérés ou suspectés utilisés en cosmétique et identifiés par elle comme prioritaires et enfin une action dissuasive pour obliger les fabricants à respecter la réglementation sur les cosmétiques par l'affichage de la présence de nanoparticules. Elle lui demande dans quelle mesure le Gouvernement prendra en compte ces résultats.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

**Circonscription :** Isère (9<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31163

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 juillet 2020](#), page 4877

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)